OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

Le Numéro 15 CENTIMES — BUREAUX ET RÉDACTION : Roubaix, Grande-Rue, 71 — Tourcoing, rue Carnot, 33

65e Année. — N° 130 — DIMANCHE 9 MAI 1920

Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix — 33, rue Carnot, Tourcoing

LA DÉTENTE S'ACCENTUE

CHRONIQUE

Les étrennes de Suzette

Mme Pélagie Gribiche avait tous les défauts des vieilles filles et n'en possédait aucune des qualités.

Son cœur était froid et sec, et elle jouissait d'un égoïsme que ses soixante-six ans passés n'avaient fait qu'invétérer et accroître.

Possesseur d'une douzaine de mille francs de rentes, qu'elle tenait de son père, un ancien entrepreneur de bâtisses, elle en dépensait les trois quarts à toutes choses qui pouvaient satisfaire ses manies et son amour-propre et, loin d'entamer son capital, elle opérait une sage réserve, sur le quatrième quart de ses revenus, en vue de l'avenir.

Sait-on, par les temps qui courent, ce que celui-ci réserve et ce qui peut arriver?

Mlle Pélagie Gribiche avait naguère possédé deux sœurs qui, en mourant, avaient laissé chacune un enfant en bas-âge, — un fils, une fille — Jean et Suzette.

La fortune avait été dure aux deux pauvres femmes. L'une et l'autre avaient souffert dans leurs affections et dans leurs affaires maritales. Elles s'étaient éteintes prématurément, minées par la douleur et la misère.

Pélagie avait supporté très stoïquement, pour ne pas dire très égoïstement, ces coups qui l'avaient frappée successivement.

Elle ne s'était intéressée à ses neveu et nièce que dans la juste mesure de la décence et n'avait jamais fait de grands sacrifices ni pour leur éducation, ni pour leur instruction.

Jusqu'à quinze ans environ, elle les avait envoyés à la primaire et, cet âge arrivé, elle leur avait tenu simultanément le langage suivant :

— Mes enfants, lorsque, comme vous, on n'a pas de fortune, l'on ne possède rien, on est obligé, pour gagner sa vie et manger, à travailler d'arrache-pied. Ainsi ferez-vous. A la Pâques prochaine, qui a lieu dans quinze jours, vous quitterez l'école l'un et l'autre et entrerez en apprentissage.

Toi, Suzette, tu demeureras à l'ouvroir St-Joseph, où l'on fait d'excellentes ouvrières en lingerie.

Quant à toi, Jean, Maître Ribaud, le serrurier du coin, veut bien se charger de t'initier aux secrets de la mécanique. Maintenant, mes enfants, allez, profitez de vos derniers instants de liberté, tout en vous préparant à la vie nouvelle que ma prévoyante sagesse vous ménage.

* *

Il en avait été de la sorte.

Plus tard, Suzette avait pu entrer au Bon Marché ; elle s'y était maintenue tr's avantageusement et, remarquée un jour un brave garçon du rayon des rubans, qui lui avait déclaré sa flamme en termes ardents, elle s'était laissée prendre à ses beaux et incendiaires discours et lui avait accordé sa main gauche et avec confiance.

L'union, proclamons-la, n'avait pas été malheureuse.

La tante n'y avait apporté aucune entrave. Peu lui importait. Elle pensait bien n'avoir rien à souffrir de cette combinaison.

* *

Ne vait-elle pas déclaré à Jean et à Suzette, chez elle réunis, une année, pour célébrer sa fête, qu'il lui ferait toujours plaisir de les voir, mais la plus rarement possible, ces visites contrariant ses habitudes et lui imposant des dérangements incompatibles avec son âge et son genre d'existence.

Et elle avait ajouté :

— Je n'aime pas des assiduités qui pourraient paraître intéressées. Sachez que je ne suis pas pour vous une tante à héritage et que j'estime ne vous devoir rien, ni à l'un ni à l'autre. Vos parents ne vous ont pas laissé un rouge liard ; je le déplore, mais qu'y faire?

J'entends, quant à moi, rester maîtresse absolue du peu que je possède et je vous engage à ne pas compter sur les souliers d'une morte. Ils vous échapperaient tout probablement.

Jean était ambitieux et cette intention crûment exprimée venait sérieusement contrecarrer ses projets.

Il avait profité des enseignements de maître Ribaud, et il était devenu à son école un mécanicien assez adroit qu'intelligent. De plus, il avait lié avec la jeune fille de la maison une intrigue qu'il aurait vu volontiers se dénouer par un mariage, car celui-ci l'eût mis à la tête d'un établissement prospère et fort bien achalandé.

Aussi, sans tenir compte de l'avertissement de la vieille Gribiche, emportée certain matin par la passion et l'ambition qui venait à la rescousse, trouva-t-il l'audace de faire à sa tante certaines confidences qui se terminèrent par une demande de dot par avance sur succession future.

Ah! la jolie réception. Non! on ne saurait l'imaginer, et, pour notre part, nous nous refusons à la redire.

La vieille poussa par les épaules l'effronté vers la porte.

Mais Jean, se retournant furieux, lui cria :

— Va, vieille sorcière, tu n'emporteras pas tes trésors dans la tombe. Et quand tes vieux yeux seront ta hideuse carcasse, ils ne te serviront guère. Tu n'es pas près de me revoir... Adieu pour toujours.

Et il s'éloigna la rage au cœur, se promettant bien de ne revenir jamais à la charge.

Il tint parole.

* *

Pélagie Gribiche tomba en paroxisme à la suite de cette scène.

Elle fut saisie d'une fièvre ardente qui faillit la conduire droit au tombeau.

Quand elle fut hors de danger, elle s'empressa de mandier chez son notaire et lui remit entre les mains la note que voici :

« Ceci n'est pas positivement mon testament, car je ne me suis pas encore jusqu'ici préoccupée de mes intentions dernières, mais, néanmoins, par la présente, je déshérite expressément, formellement, mon neveu Jean Ribaud, qui m'a gravement manqué ; et je m'engage à ne jamais revenir sur ma parole.

Et satisfaite et fière de son acte — de justice, disait-elle, — la vieille fille rentra chez elle l'âme soulagée et son feu éteint.

* *

Cependant Suzette et Abel son mari menaient l'existence la plus calme et la plus douce du monde.

C'était pour eux une lune de miel constante. Le produit de leur travail suffisait pour vivre agréablement, car tous les deux ils étaient de mœurs simples et d'humeur facile.

Le seul nuage qui vint obscurcir leur radieux soleil, de temps à autre, c'était celui de n'avoir pas encore d'enfant, mais la Providence, un jour ou l'autre aurait bien pitié de leur gros chagrin et finirait par leur octroyer cette chose tant désirée.

* *

Le 31 décembre, après une journée laborieuse, ils étaient rentrés à leur foyer, fatigués mais néanmoins l'âme sereine.

Avant de se mettre à table, ils se préparaient réciproquement — les petits cadeaux, cela est reconnu, entretiennent l'amitié, surtout entre époux, — à s'offrir les étrennes obligatoires du jour.

Abel tirant mystérieusement d'un grand carton, rapporté la veille en cachette, et avec maints précautions, un superbe vêtement en caracul, le présentait à sa chère petite femme, en lui disant :

— Je voudrais t'offrir mieux, ma Suzette; cettes de l'astrakan ne serait pas trop beau pour toi... Mais ma pauvre bourse ne me permet pas de faire plus, cette année encore, pardonne-moi donc...

Et il ajoutait en riant : — Ah! quand nous aurons hérité de la tante Gribiche...

* *

Soudain, retentit un grand coup de sonnette. C'est la concierge qui remet aux jeunes gens une large lettre d'affaire, d'une écriture inconnue.

Ils s'empressent aussitôt de la décacheter.

O surprise! O inénarrable émotion! O élan de joie inexprimable et extravagante, tempéré bientôt par le sérieux et la gravité de la nouvelle.

Me Mouchel, le notaire, annonce que Mlle Pélagie Gribiche, dans la nuit de Noël, a rendu son âme à Dieu.

Elle n'a pas eu le temps de faire d'autre testament que celui que nous avons énoncé plus haut et laisse, par conséquent, comme unique héritière, sa nièce Suzette, que le digne tabellion va s'empresser, dit-il, de faire envoyer en possession.

* *

— Oh! ma chère Suzette, s'écriait Abel en versant de douces larmes, quelles belles étrennes inattendues et que Dieu est bon pour nous!

— Oui! bien bon, fit la jeune femme, en cachant son gracieux visage dans le sein de son mari, car je puis, je crois, sans crainte de me tromper, t'annoncer ce soir qu'il exauce encore un de nos vœux les plus ardents : mon petit mari, réjouis-toi, je ne tarderai pas à te rendre père.

INFORMATIONS

M. DESCHANEL INAUGURE LA FOIRE DE PARIS

Paris, 8 mai. — Le Président de la République a inauguré ce matin à dix heures, aux Invalides, la foire de Paris. M. Paul Deschanel était accompagné du général Pénelon, de M. Aujaud, du colonel Brunhamer, de sa maison militaire.

UN NAVIRE ALLEMAND EST LIVRÉ AUX SOVIETS PAR SON ÉQUIPAGE

Paris, 8 mai. — On annonce selon la « Gazette de Vossz » que le vapeur allemand « Schroeder » dont l'équipage, s'était rendu maître des officiers, est arrivé à Arkhangel, ayant à son bord 50 socialistes indépendants qui auraient mis immédiatement le bâtiment à la disposition des Soviets.

UNE PROPOSITION DE CRÉATION D'UNE POLICE SECRÈTE EUROPÉENNE

Londres, 8 mai. — Une dépêche d'Amsterdam au « Daily Mail » annonce que le Gouvernement aurait approuvé la proposition tendant à la création d'une police secrète européenne chargée de prévenir et de combattre les sociétés politiques.

LES QUOTIDIENNES

L'HOMMAGE AUX MÈRES

La pensée qui a présidé à l'organisation de la « Journée des Mères » est touchante et belle.

Les mères, toutes les mères, ont droit au respect public, mais les mères qui ont de nombreux enfants, méritent la reconnaissance et l'admiration officielles de la nation.

Et c'est très bien que parmi les jours de l'année, on en choisisse un pour glorifier les Françaises qui sont la parure et la force du pays. Quelle fête nationale peut avoir un sens plus élevé, un caractère plus sensible d'union et de concorde, que la fête des femmes qui sauvent la France en lui permettant de vivre?

Nous nous plaignons souvent et avec raison de notre désunion intérieure et de nos discordes; beaucoup de bons esprits s'évertuent à trouver un terrain d'entente pour tous les citoyens et leurs efforts restent vains. Une idée cependant doit grouper tous les partis, tous les rangs, toutes les opinions, toutes les doctrines, s'est l'idée de la dette sacrée contractée par tous les Français envers les mères de familles nombreuses. Cette dette, en attendant que les pouvoirs publics et le législateur la reconnaissent pratiquement par une suite de mesures de protection, d'encouragement et de justice, nous avons le devoir de l'acquitter moralement en donnant à celles qui en sont les légitimes bénéficiaires, les marques les plus respectueuses de sympathie et d'estime.

Après l'atroce guerre qui a fait saigner tant de cœurs féminins parce qu'elle a couché dans les sillons glorieux tant de fils ardemment aimés, l'hommage d'aujourd'hui apparaît comme un geste pieux et nécessaire de la patrie aux mères des vainqueurs. C'est tout un peuple reconnaissant qui s'incline devant les admirables femmes qui, ayant su comprendre leur véritable rôle avant 1914, ont connu pendant la guerre, l'incomparable mais combien douloureuse gloire de pétrir la victoire française avec la chair de leur chair.

Et en ce jour de commémoration patriotique, notre pensée ira tout naturellement aux mères qui portent le deuil des héros tombés pour la France : à elles tout d'abord, notre salut!

A toutes les mères des grandes familles, gloire et richesse du pays, doivent aller également notre très vif hommage. Sans elles, répétons-le bien haut, notre nation ne pourrait pas se relever et nous serions condamnés à une irrémédiable décadence.

Si la « Journée des Mères » doit être la journée de la reconnaissance, qu'elle soit aussi la journée de la prévoyance, la journée des résolutions patriotiques.

Honorer le devoir, c'est bien; faire son devoir, c'est infiniment mieux.

Maurice Aubert.

L'Agitation Révolutionnaire

LA DÉTENTE S'ACCENTUE

LES MENÉES ANARCHISTES LES ARRESTATIONS

Le mouvement fléchit partout et tend à prendre fin

L'impression de détente s'accentue de jour en jour et le sentiment de lassitude chez les grévistes laisse prévoir un retour prochain à

M. LORIOT
qui vient d'être arrêté

la situation normale. On peut même espérer, sur certains réseaux ferrés, une reprise en masse du travail à bref délai. Dans les ports, détente également. Dans les mines, le mouvement de reprise est moins accentué, mais les métallurgistes chômeurs commencent, dans de nombreuses régions parisiennes, à être une infime minorité : les grèves « de solidarité » se ressentent donc toutes de la lassitude avec laquelle les cheminots se traînent dans un mouvement que le plus grand nombre a subi et non voulu.

La Situation samedi matin

UNE TENDANCE A L'AMELIORATION

Paris 8 mai. — La tendance à l'amélioration de la situation générale de la grève continue à s'accentuer. Malgré les nombreuses tentatives d'intimidation souvent violentes des extrémistes, dans tous les ports,

M. MONATTE — M. REY
les syndicalistes arrêtés

y compris Dunkerque, le chargement et le déchargement des denrées indispensables sont normalement assurés.

Sur les chemins de fer, le trafic des marchandises s'intensifie d'une façon progressive et régulière.

Selon M. Le Trocquer, ce trafic atteint 75 à 80 pour cent de son rendement habituel.

A Dunkerque, les syndicats du textile et du bâtiment ont décidé d'obéir à un ordre éventuel de la C. G. T.

La fin serait prochaine

Un rédacteur de l'« Echo de Paris » a questionné, au sujet des grèves, des personnalités gouvernementales qui lui ont affirmé que tout serait terminé lundi.

Une perquisition chez Sébastien Faure

M. Faralicq, commissaire de police aux délégations judiciaires, a opéré, samedi matin, une perquisition chez M. Sébastien Faure, 99, boulevard de la Villette. M. Sébastien Faure était présent.

Quelques documents ont été saisis.

M. Faralicq s'est ensuite rendu 55, rue de Fécamp, où il a fait également une perquisition à la « Fraternelle », imprimerie qui appartient à M. Sébastien Faure. Cette imprimerie éditait un tract dont on ignore l'auteur, qui excitait à la révolution.

Des individus ont été arrêtés au moment où ils distribuaient des tracts qui paraissent venir de même source.

Interrogés, ces individus déclarèrent que le nombre de tracts qu'ils avaient distribués se montait à 10.000.

Toujours sur mandat de M. Joussalin, juge d'instruction, M. Guillaume, commissaire de police aux délégations judiciaires, a perquisitionné chez M. Maillard, 2, avenue Jean-Jaurès, au Bourget. Différents documents ont été saisis.

Nouvelles arrestations

On annonce plusieurs arrestations, à Dieppe et aux environs, parmi lesquelles celles de MM. Briard, instituteur en congé, et Lafargue, du dépôt des chemins de fer de l'Etat à Dieppe.

D'autre part, les nommés Julien Dupré, 44 ans, manœuvre; Aimé Bauchet, 34 ans, auxiliaire aux chemins de fer de l'Etat, ont été arrêtés samedi matin, à 6 heures, pour entraves à la liberté du travail.

Deux individus qui ont pris part, le 1er mai, au pillage de l'armurerie du boulevard Magenta, ont été arrêtés hier et envoyés au dépôt.

Un engin sur la voie du Métro

Paris, 8 mai. — Le chef de la station du Métropolitain à la Villette, a trouvé, sur la voie, un engin qui paraît être constitué avec des cartouches de dynamite munies d'un cordon inflammable.

Le laboratoire municipal a procédé à l'enlèvement. Une enquête est ouverte.

La Situation générale sur les Réseaux

Compagnie du P.-L.-M. — Situation normale. On compte que le personnel sera complètement rentré lundi.

Compagnie du Nord. — Situation très bonne.

Compagnie de l'Est. — Nombreuses rentrées, notamment dans les agents des trains.

Compagnie du Midi. — Le service continue à s'améliorer. Rentrées de plus en plus nombreuses dans la région de Béziers, St-Flour. Pas d'incident à signaler.

Compagnie d'Orléans. — Situation satisfaisante avec augmentation du nombre des trains. Un certain nombre d'agents de Paris ont repris le travail.

Compagnie de l'Etat. — La situation est stationnaire.

DANS LES MINES

La situation est inchangée. Dans le Pas-de-Calais, le travail est complet.

Dans la Loire, légère amélioration : il y a 130 descentes de plus. A Clermont-Ferrand, le chômage est complet, sauf à Marcanges, où il y a 50 descentes.

Les mines du Nord travaillent; il n'y a plus que 300 chômeurs à Anzin : tendance partout à l'amélioration.

Petite amélioration à Alais et dans l'Aveyron.

DANS LES PORTS

A Dunkerque, Boulogne, Calais, Dieppe, Le Tréport, aucun changement.

Au Havre, certains indices permettent d'espérer une détente sérieuse parmi les inscrits et les agents du service général.

A Rouen, la situation est redevenue normale.

A Saint-Malo, le travail est repris partout. Situation normale et départs réguliers.

A Brest, le chiffre des grévistes est réduit à 400.

A Saint-Nazaire, la situation est inchangée. Légère réduction du nombre des grévistes et des dockers.

A La Rochelle, seuls, quelques équipages très peu nombreux ont débarqué.

A Rochefort, la situation est inchangée.

A Pauillac, le service est normal; deux cargos sont en déchargement.

A Bordeaux, amélioration sensible. 75 0/0 de travailleurs.

A Libourne et Arcachon, pas de grévistes.

A Bayonne, chargement et déchargement assurés en grande partie.

A Marseille, aucun changement. L'« Eugène-Rivière » est parti. Le service est assuré pour la Corse.

A Philippeville, la situation est normale.

A Bône, la situation est inchangée. A Oran, les dockers ont repris le travail. A Alger, quelques inscrits ont débarqué. Tendance à l'amélioration. Un navire est parti pour Dakar. Cinq bateaux ont été supprimés. Seuls les équipages de deux bateaux de transport maritimes restent irréductibles. Légère amélioration sur les petits côtiers.

Choses & Autres

Les Soviets et le costume féminin.

Le Soviet de la Volga a lancé un décret punissant de dix ans de travail forcé dans l'armée rouge de travail, les femmes coupables d'extravagances dans leur toilette; pendant les six premiers mois de leur peine, les condamnées devront porter des vêtements en toile grossière, ainsi que des sabots.

En vertu de ce décret, le Soviet a fait arrêter les femmes des commissaires Platonoff et Miesdiu. En présence de toute la population de Kazan, elles ont été dépouillées et revêtues du costume pénal, conduites au travail sur le môle du port.

O doux pays de la liberté!...

* *

Lorsque des amis, après nous avoir longtemps perdus de vue, sont pris d'un brusque besoin de nous revoir, cette bouffée d'amitié n'est souvent qu'un des aspects changeants de leur égoïsme.

* *

Trop de femmes ne s'avisent pas que, pour comprendre, il faut commencer par écouter...

* *

Quand le mal est fait, il est plus facile de le blâmer que de le réparer.

* *

La bonté fait éclore les sourires dans les âmes blessées à mort, comme le soleil fait épanouir les fleurs sur les ruines.

LA CRISE DU COMBUSTIBLE

L'augmentation du prix du charbon en Angleterre

Londres, 8 mai. — Le « Times » annonce que le Cabinet aurait définitivement décidé d'augmenter le prix du charbon industriel et domestique.

L'EMPIRE DES AIRS

Un service aérien Paris-Londres

Paris, 8 mai. — Un service aérien régulier Paris-Londres, sera inauguré le 11 mai.

EN PAYS OCCUPÉ

Deux amendes de 10.000 marks

Francfort, 8 mai. — Le général commandant les troupes d'occupation de Francfort a infligé une amende de 10.000 marks au président de la police. Ehrer, pour n'avoir pas déclaré, comme c'était son devoir, un dépôt d'armes destinées à l'armement de la police.

Le président du Conseil municipal, Hoss, a été frappé d'une amende égale, pour avoir, au Conseil, formulé une déclaration de protestation contre l'occupation, alors que cette question n'était pas à l'ordre du jour.

LA BERCEUSE DES DOUZE ENFANTS

Nos celliers vont déborder d'abondance
Nos alambics distillent un flot d'or
Mais je te dois, divine Providence,
Produits meilleurs et plus riche trésor.
C'est cette ruche où butine, où bourdonne
L'essaim nombreux d'enfants gais et bruyants
Mon vrai trésor, ma gloire et ma couronne,
Mon vrai trésor, c'est d'avoir douze enfants.

Jeune autrefois, j'étais, dit-on, coquette,
J'aimais à plaire, à danser, à chanter.
Adieu rubans! si je faisais toilette,
Mon dernier né craindrait de m'embrasser.
Aux vains succès souhaitant bon voyage,
Pour des berceaux je réserve mes chants.
Adieu le bal, on devient simple et sage
Lorsque l'on doit élever douze enfants.

Mon brave époux pourrait, dans la semaine,
Loin du foyer fêter trop les vieux vins ;
Pour l'y fixer quelle plus douce chaîne
Que les anneaux de ces vingt-quatre mains?
A chaque enfant il m'aime davantage,
Ses bras, son cœur deviennent plus vaillants.
Comment d'ailleurs faire mauvais ménage,
Quand votre exemple instruira douze enfants?

D'un fils unique, amis, plaignez la mère
Le fils unique est un enfant gâté.
A vivre entr'eux, tous les miens, au contraire,
Auront appris travail et charité.
C'est dans ce sol que Dieu sème et fait naître
Les fiers projets et les beaux dévouements.
J'aurai soldat, religieuse et prêtre,
Dieu peut choisir quand on a douze enfants.

Ils grandiront, et trop tôt solitaire
Je les verrai tous s'éloigner du nid!
S'ils ont tous gardé la foi de leur mère,
Mon Dieu, merci, mon temps sera fini.
Sans craindre alors, et pleine d'espérance,
J'irai m'offrir à tes saints jugements.
Qui mieux que moi mérite récompense?
J'ai pour ta gloire élevé douze enfants.

L.-H. Légias.

VOIR, page 2,
NOS DÉPÊCHES
de la Dernière Heure

Lettre de Bruxelles

LE BLOC SOCIAL DES CATHOLIQUES. — LEUR INTRANSIGEANCE RELIGIEUSE ET LEUR AMOUR DE LA LIBERTÉ POUR TOUS. — LEUR PROGRAMME D'ACTION. VERS UN GRAND CONGRES NATIONAL.

(D'un correspondant particulier)

Bruxelles, 7 mai 1920.

Je n'avais pas tort de vous écrire que le programme social chrétien exposé aux droites parlementaires par le groupe démocratique, serait accepté par tous les catholiques. Dimanche, en effet, en assemblée générale de leur Fédération, ceux qui représentaient l'élément conservateur en Belgique, — bien que depuis longtemps, ils n'aient plus rien de commun avec le conservatisme politique d'il y a trente ans et qu'ils aient collaboré de tout cœur à la législation sociale belge — ceux-là qui carrément abordé et réclamé les mesures que le groupe démocratique avait faites siennes, jusques et y compris la participation des travailleurs aux bénéfices et l'actionnariat ouvrier.

Ainsi le bloc social catholique se forme en Belgique en face du socialisme révolutionnaire et divisé et le libéralisme bourgeois, de plus en plus asphyxié par un anticléricalisme étroit et une peur bleue de voir démolir par une démocratie de plus en plus organisée, les vieux privilèges dont ils ont bénéficié fiprement depuis un siècle.

Ce n'est pas que les catholiques abandonnent quoi que ce soit de leur programme essentiel, à savoir la défense de leur liberté et de leurs droits religieux. Bien au contraire. Sur le terrain de la *loi*, comme dans le domaine de l'enseignement, tous unanimement exigent le respect, la sauvegarde et la pleine liberté de tout ce qui touche au christianisme. Sur ce point, leur vieille et admirable intransigeance ne fléchit point. Et c'est quelque chose de grand de voir ce parti que l'on croirait usé par près de quarante ans de luttes et qu'une adhésion chevaleresque et désintéressée au S. U. a mis dans un état d'infériorité manifeste devant l'anticléricalisme, rester debout, unanimement et sans défaillance pour revendiquer leur liberté religieuse intégrale avec la même énergie que les droits de la démocratie contemporaine.

Et rien de despotique ni d'intolérant ni d'injuste dans leur action. La liberté qu'ils exigent, ils la veulent aussi pour les autres. C'est ainsi, par exemple, qu'en réclamant la suppression de l'article 310, sur la liberté du travail, ils veulent voir la liberté syndicale sauvegardée pour tous les ouvriers. La discussion du dimanche l'a spécifié nettement : les catholiques défendent la liberté syndicale des socialistes aussi bien que celle des ouvriers chrétiens.

Tout leur programme, peut-on dire, est imbibé de cet esprit de justice et de liberté. Dans le chaos actuel des idées, au moment où les socialistes sont ballottés entre les extrémistes qui veulent la révolution par tous les moyens et les évolutionnistes qui rêvent la nationalisation de la propriété par des voies plus ou moins légales, les catholiques belges représentent vraiment pour leur pays d'abord et pour les nations-sœurs ensuite, cette force essentiellement vitale pour les peuples qui ne veulent pas mourir, qu'on nous enviait de partout, avant la guerre, lorsqu'on criait : « La liberté comme en Belgique » et qui est faite d'énergie, de pondération, d'idéalisme et d'esprit pratique, d'attachement aux droits de Dieu, d'amour pour les déshérités et de respect pour la conscience d'autrui.

Aujourd'hui qu'une vague de mammonisme et de paresse roule sur la société, il est évident que cet esprit ne s'impose pas facilement aux masses. Il exige en effet, de l'effort et du sacrifice personnel aussi bien chez les ouvriers que chez les bourgeois et les riches. De là, l'obligation qui fut rappelée, dimanche, à la 47e session des catholiques belges, dont le « Journal de Roubaix », dès lundi matin, a résumé les travaux, de se consacrer de plus en plus à la propagande et aux œuvres.

Le champ en est vaste. Il embrasse trois domaines dont les limites sont infinies : œuvres religieuses, œuvres sociales, œuvres scolaires, œuvres économiques, œuvres politiques, toutes attendent des ouvriers. Ce n'est pas qu'ils fassent défaut, mais ils pourraient être plus nombreux et surtout plus disciplinés. Leurs efforts devraient être moins dispersés, plus militarisés. L'action publique est tellement compliquée, à l'heure actuelle, que le bon cœur et le dévouement et même l'argent sont impuissants à réaliser quelque bien, si des compétences, des spécialisations et une organisation quasi-industrielle ne président pas à la marche en avant.

C'est pour régler ce mouvement que les catholiques belges travaillent aujourd'hui à reconstruire sur nouveaux frais leurs associations locales, cantonnier et provinciales, en attendant — et ce ne tardera pas — qu'un Congrès national vienne définitivement mettre au point un programme positif d'action générale et un organisme centralisateur destiné à coordonner tous les efforts, toutes les bonnes volontés et toutes les compétences.

R...

LA CONFÉRENCE DE SPA

Contre l'ajournement

Paris, 8 mai. — Les journaux sont unanimes à protester contre un retard possible de la conférence de Spa. Ils insistent sur l'importance des conférences préparatoires franco-britanniques et sur l'entrevue de M. Millerand avec M. Lloyd George, au sujet de la question relative au chiffre de l'indemnité des réparations, pour laquelle la tendance britannique est plutôt favorable à la combinaison du forfait.

Conseil Général du Nord

SESSION ORDINAIRE

Le temps se passe en débats politiques provoqués par les socialistes

La dernière séance de cette semaine, convoquée à 10 h. 30 et terminée à 12 h. 40, a été laborieuse : on a discuté les questions économiques et politiques avec certaine âpreté de la part de plusieurs conseillers socialistes. Nous détaillons ci-dessous les débats qui ont provoqué une salmation inusitée, au cours de cette réunion.

LES PUPILLES DE LA NATION

M. Lebas demande à M. le Préfet si le transfert à Lille, des Pupilles de la Nation, qui se trouvent actuellement à Dunkerque, s'opérera bientôt.

M. le Préfet répond que toute diligence sera faite pour recevoir les enfants de nos morts glorieux, d'ici deux mois.

On adopte ensuite une série de vœux.

L'AFFAIRE CAILLAUX

Les socialistes ont émis un vœu protestant contre la condamnation de Caillaux et demandant que ce vœu, s'il est adopté, soit transmis aux pouvoirs publics, mais le 5e Bureau conclut au rejet de ce vœu, et M. le Préfet également, malgré les réclamations de MM. Salengro et Bismant.

LES MINES DE POTASSE D'ALSACE

MM. Saint-Venant et Delecourt, préconisent l'achat, par l'Etat, de ces mines, plutôt que de les remettre dans les mains de sociétés spéculatrices et M. Lebas ajoute qu'il serait bon que le Conseil d'administration soit composé en partie d'ouvriers. Ce vœu est adopté.

LE DESARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

Un vœu émanant du parti socialiste demande le désarmement complet de l'Allemagne, ce qui permettra alors d'envisager le désarmement de l'Europe.

Le Président fait observer qu'il faut accorder confiance au Gouvernement, tout en lui exprimant la volonté formelle du Conseil général de voir respecter le Traité de Paix.

Relativement aux soldats russes qui se trouvent en France, l'assemblée témoigne le désir de les voir retourner en Russie, en échange des familles françaises qui s'y trouvent encore.

LA NATIONALISATION DES MINES, DES CHEMINS DE FER, DES BANQUES ET DES ASSURANCES

Un vœu du parti socialiste demande la nationalisation des mines, chemins de fer, etc... M. Hentgès fait valoir les difficultés que traverse le pays qui, dit-il, va à sa ruine, tandis que la nationalisation est le seul moyen de rétablir l'équilibre financier. M. Lebas déclare à son tour que c'est une occasion, pour le pays, de sortir du gâchis dans lequel il se débat.

Le Président fait judicieusement remarquer que, pour nationaliser, le Gouvernement devrait rembourser les actionnaires, ce qui est impossible avec notre situation financière actuelle.

Les conclusions du rapport tendant à ne pas donner suite à ce vœu, sont adoptées.

LES RELATIONS AVEC LE VATICAN

C'est encore un vœu du parti socialiste qui proteste contre la décision du Gouvernement, relative à la reprise des relations avec le Vatican.

MM. Salengro, Bismant, Delecourt, Saint-Venant, s'élèvent avec véhémence contre les relations qui, disent-ils, ne doivent pas plus exister qu'avant la guerre, et comme le 5e Bureau ne veut pas donner suite à ce vœu et décide de passer à l'ordre du jour, sur la demande de plusieurs conseillers, on vote au scrutin public, qui donne les résultats suivants :

Pour les relations avec le Vatican, 24 bulletins bleus, contre 23 bulletins blancs. M. Seydoux déclare avoir mis par erreur un bulletin blanc, son intention était de s'abstenir. En conséquence, les conclusions du rapport sont adoptées.

La séance est levée à 12 h. 40.

L'APRES-MIDI

La séance a repris à 15 heures. Le Président déclare que la Chambre de Commerce de Dunkerque ne peut pas faire construire de bascules, et la Compagnie du chemin de fer non plus; en conséquence, on s'adressera au ministre compétent.

LA QUALITE DU PAIN

M. Conem dit une chose que nous connaissons tous, dans notre région, à savoir que le pain est mauvais; cependant, dit-il, il y a, dans l'Eure, un stock énorme de blé qu'on détient sans motif, et qu'on utiliserait volontiers dans le Nord, pour améliorer la qualité de notre pain, qui rappelle, par son goût et sa couleur, le fameux pain des Boches, ce qui n'est pas le cas à Paris et dans d'autres régions. Un vœu est adopté dans ce sens.

Le 5e Bureau donne un avis favorable à la reprise des relations économiques avec la Russie.

Une discussion se produit entre plusieurs conseillers, relativement aux manifestations du 1er mai. M. Lebas regrette les incidents de Paris, à cause, dit-il, des forces de police qu'on a déployées ce jour-là, tandis que dans les autres départements tout n'est passé dans le calme.

LA LOI DE 8 HEURES

M. Dufour expose un vœu des charbonniers en gros du Nord de la France, priant le Conseil général de demander aux pouvoirs publics qu'une loi intervienne pour permettre certaines dérogations, afin de produire davantage. M. Saint-Venant demande de n'en tenir au vœu de l'année dernière. M. Lebas ajoute que ce n'est pas la loi de huit heures qui est cause de la hausse. Il y a des usines qui font travailler 24 heures par jour en trois équipes de 8 heures, et il serait dangereux de modifier cette loi pour obtenir une dérogation, les patrons n'ont qu'à s'aboucher avec les syndicats.

M. Barrois fait remarquer qu'il serait bon, pour le relèvement de notre région, qu'on produisît davantage, pendant un an ou deux.

Après une suspension de séance d'un quart d'heure, on continue la lecture des différents rapports et la séance prend fin à 18 heures.

Le Président annonce que les séances seront interrompues jusque mardi prochain, 11 mai.

Réunion le mardi, à 9 h. 45, de la Commission des chemins de fer, avec le représentant de la Compagnie du Nord.